



CC Castillon/Pujols (Siren : 243301454)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Castillon-la-Bataille
Arrondissement	Libourne
Département	Gironde
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	17/12/2002
Date d'effet	17/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gérard CESAR

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33350 CASTILLON LA BATAILLE
Téléphone	05 57 84 03 45
Fax	
Courriel	cdc.castillonpujols@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 459
-----------------------------	--------

Densité moyenne	85,09
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 31

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Bossugan (213300643)	43
33	Branne (213300718)	1 300
33	Cabara (213300783)	526
33	Castillon-la-Bataille (213301088)	3 197
33	Civrac-sur-Dordogne (213301278)	223
33	Coubeyrac (213301336)	71
33	Doulezon (213301534)	265
33	Flaujagues (213301682)	611
33	Gensac (213301864)	818
33	Grézillac (213301948)	710
33	Guillac (213301963)	170
33	Jugazan (213302094)	299
33	Juillac (213302102)	254
33	Les Salles-de-Castillon (213304991)	385
33	Lugaignac (213302573)	482
33	Mérignas (213302821)	340
33	Mouliets-et-Villemartin (213302961)	1 092
33	Naujan-et-Postiac (213303019)	572
33	Pessac-sur-Dordogne (213303191)	473
33	Pujols (213303449)	550
33	Rauzan (213303506)	1 236
33	Ruch (213303613)	611
33	Saint-Aubin-de-Branne (213303753)	356
33	Sainte-Colombe (213303902)	426
33	Sainte-Florence (213304017)	150
33	Sainte-Radegonde (213304686)	470
33	Saint-Jean-de-Blaignac (213304215)	445
33	Saint-Magne-de-Castillon (213304371)	2 002
24	Saint-Michel-de-Montaigne (212404669)	351
33	Saint-Pey-de-Castets (213304603)	641
33	Saint-Vincent-de-Pertignas (213304884)	390

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

AP28/12/17 items 1/2/5/8 Aménagement, nettoyage et entretien des berges de la rivière Dordogne et des bassins versants (investissement et fonctionnement).

- Autres actions environnementales

- Aménagement, nettoyage et entretien des berges de la rivière Dordogne et des bassins versants (investissement et fonctionnement).

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- création et gestion d'un service de portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées, handicapées ou en difficulté temporaire. - mise en place d'un service d'auxiliaires de vie et d'aides ménagères.

- Action sociale

A/ Petite enfance, l'enfance et la jeunesse : Elaborer une politique territoriale en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Sont définies comme d'intérêt communautaire : - Les études permettant d'élaborer une politique communautaire en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse - La gestion directe ou par délégation conventionnée de l'ensemble des actions et équipements afférents - La construction ou réhabilitation d'équipements nécessaires. Prendre en charge financièrement les contrats d'objectifs élaborés avec les partenaires institutionnels. Est défini comme d'intérêt communautaire : - le financement des actions mises en oeuvre en application des contrats d'objectifs signés avec les partenaires institutionnels. - Coordonner le fonctionnement des services périscolaires du territoire, créer et gérer les accueils périscolaires des mercredis après-midis. - La création et la gestion des accueils périscolaires les mercredis après-midis. B/ Personnes âgées et en situation de handicap : Sont définies comme d'intérêt communautaire : - participer aux actions contribuant au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées notamment par la mise en oeuvre : ° d'un service à la personne ° d'un service de portage de repas à domicile. - Mise en place d'une politique en faveur des personnes en situation de handicap. C/ Accompagnement vers l'emploi et la formation. Est défini d'intérêt communautaire : - Soutenir les actions en direction des demandeurs d'emploi.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ou programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Gestion d'équipements culturels structurants, présentant un impact, une attractivité et un rayonnement supra-communal (médiathèque). -

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Organisation de manifestations ou d'événements culturels ou sportifs à caractère exceptionnel. - Soutien et développement des activités culturelles et artistiques en partenariat avec le secteur associatif et les communes membres.

- Activités sportives

- Organisation de manifestations ou d'événements culturels ou sportifs à caractère exceptionnel. - Soutien et développement des activités culturelles et artistiques en partenariat avec le secteur associatif et les communes membres.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Au titre de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : acquisitions (terains ou immeubles) destinés à accueillir un équipement, un service ou une activité prévue dans les statuts.

- Organisation des transports non urbains <i>Organisation de services de transport à la demande.</i>
- Etudes et programmation <i>- Les études concourant à l'aménagement de l'espace et au développement du territoire communautaire - Harmonisation des documents d'urbanisme : La CC assurera la cohérence du projet de territoire intercommunal en amont de la réalisation des documents d'urbanisme avec pour objectif de favoriser un développement équilibré et concerté des activités, des équipements et de la population sur l'ensemble de son territoire. Chaque commune reste compétente pour la gestion de son urbanisme.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et mise en oeuvre d'un Plan Local de l'Habitat.</i>
- Politique du logement non social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Actions tendant à favoriser des opérations d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie (OPAH).</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>gestion immobilière de la gendarmerie de Grézillac</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>- Adhésion en lieu et place de ses communes membres à l'association AERIAL et mise en oeuvre de préconisation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>prestation de services</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SI de travaux et d'améliorations foncières (SITAF) du canton de Castillon la Bataille (200078970)	SM fermé	12 219
33	SI de l'Entre deux Mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	107 332
33	SM "Gironde Numérique" (200010049)	SM ouvert	802 542
33	Union des syndicats pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (USTOM) du Castillonnais et du Réolais (253303499)	SM fermé	67 039
33	PETR du grand Libournais (200052181)	SM fermé	161 635
33	SM eaux et rivières de l'Entre-deux-Mers (200073328)	SM fermé	45 994

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)